Note aux gestionnaires N° 2018/8

# Remboursement d'un précompte pour service non fait (1 journée)

## <u>Références</u> :

1- Note issue de l'ancien site de publication partagée SPIP - date de création 20/04/2011 actualisée le 02/03/2016 2- Aide disponible sur l'application MOSART

#### **Présentation:**

Les journées d'absence de service fait (notamment pour grève) doivent être saisies et validées avec le logiciel MOSART.

Les services non faits sont traduits en « mouvement 60 » transmis par fichier informatique à la Direction départementale des finances publiques pour traduction financière sur la paye du mois N (cf calendrier des envois des mouvements 60 sur le portail CIC).

En cas d'erreur, le gestionnaire peut régulariser le précompte opéré à tort, déjà pris en compte par le Service Liaison Rémunération en utilisant le logiciel MOSART depuis la version 1107 du 13 juillet 2011. Sur cette fiche technique, la méthode de saisie n'est présentée que pour le remboursement d'une journée décomptée à tort. Pour tous les autres cas d'espèce, contacter la coordination paye.

## Modalités de saisie dans les S.I.R.H.

Pour saisir la régularisation des précomptes saisis à tort dans le logiciel Mosart, il faut se positionner avec le profil gestionnaire dans le menu « Saisie des absences / Historique des absences de service fait ».

D'abord, se positionner sur la rubrique « nom », saisir l'identité puis cliquer sur « chercher ».

Un bouton R apparaît en fin de ligne à droite sur la ligne d'absence (bien identifier la date de début de l'absence et la date de reprise).

Un clic sur le bouton R déclenche l'ouverture d'un écran.

ccès Gestion	naire (	)- Bureau	de gestion ***							
						MOdule o	le Suivi (	des Absences e	t des Retenue	s sur Traitement
Accueil	Absences d	le Service I	ait					Contact	Aide	Déconnexion
Historiq	ue des Abs	ences de	Service Fait			Du		🔛 Au		
Min	iistère		Administration	Dép	parter	ment				
206	Nom	Toutes A	insee	💌 014 - de	eparte	ement du (		Chercher		
Nom		<u>Min.</u>	A Remboursement d	e précompte pour Mr	me	Reprise	Retenue	9		
A CECI	LE	206	6 🔺	CECILE	1	28/09/2011	1 jour	Paye de 10,	/2011 (1j.)	<u>R</u>
			Saisir la date de di nombr Début Nombre de jours Valider	ébut de la période et le e de jours. 27/09/2011 🔛 1 Annuler	e					

L'écran reprend les données qui ont été prises en compte sur un fichier des mouvements 60 et qui ont été traitées par le Service Liaison Rémunération. La date de début de l'absence et le nombre de jours d'absence apparaissent. Il faut laisser le nombre de jours à 1 dans le cas où le service gestionnaire doit rembourser une journée retirée à tort.

Accès Gestionnaire ( )- Bureau de gestion ****											
	MOdule de Suivi des Ahsences et des Retenues sur Traitement										
Accueil	Accueil Absences de Service Fait							Contact	Aide	Déconnexion	
Histor	ique de	es Absences de Serr	vice Fait				Du	IIA 🔝			
N	dinistère <mark>.</mark>		Ardeninis te ation		Dúriari	Lement					
206			Ajou	t d'une Réquia	arisation le	27/09/20	)TT qe T lor	ır(s)			
			Attention	: vous allez a	njouter une	Rėgularis	ation pour	un agent.			
Nom				Mensi de 130		in in in in in it.	THE SALSIE				
A CE	CILE			[	Valider A	\nnuler_					

Après avoir validé la saisie, la régularisation est visible sur l'absence, tout en restant cohérente avec le début de régularisation saisie.

La mention Régul du « date\_début régul » de « n » jours maj le « date\_maj\_regul » apparait. Il est possible de supprimer cette régularisation par le bouton – tant qu'elle n'a pas été envoyée au

SLR.

Accès

Gestionnaire (	)- Bureau de qestion ***	

MOdule de Suivi des Absences et des Retenue								
Accu	eil Absence	es de Service Fait				Contact	Aide	Déconnexion
His	torique des A	Absences de Ser	vice Fait	[	Du	🔛 🔛 Au		
	Ministère		Administration	Département				
206		Toutes		💌 014 - departement du (		Chercher		
	Ν	lom A	insee					
<u>Nom</u>		<u>Min. Adm.</u>	<u>Dépt.</u> <u>Insee</u>	Début Reprise	Retenue	9		
۵	CECILE	206		27/09/2011 28/09/20	11 1 jour	Paye de 10,	/2011 (1j.)	R
						<u>Régul. du 21</u> le 17/10/20	7/09/2011 de 1 11	<u>j. maj</u>

Le fichier partira avec l'ensemble des mouvements 60. Après la constitution du fichier, le libellé de cette ligne sera modifié de la manière suivante : Paye de MM/YYYY (Régul. « date\_debut\_regul » n jours).

# Pièces justificatives

Lettre du responsable de structure (chef d'établissement, IEN,...) adressée au gestionnaire à envoyer comme pièce justificative à la DDFIP.